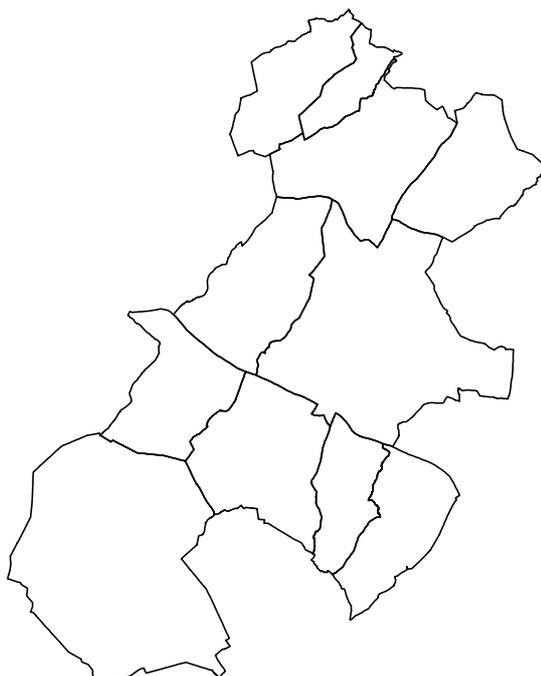




COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



REGLEMENT Annexe

Objet	Date
Approuvé le	6 décembre 2019 par le Conseil Communautaire
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	



SOMMAIRE

COMMUNE DE BOIMORAND.....	2
COMMUNE DE COULLONS	14
COMMUNE DE GIEN	67
COMMUNE DE LANGESSE	98
COMMUNE DU MOULINET-SUR-SOLIN	105
COMMUNE DE LES CHOUX.....	114
COMMUNE DE NEVOY.....	127
COMMUNE DE POILLY-LEZ-GIEN	153
COMMUNE DE SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE	177
COMMUNE DE SAINT-GONDON.....	200
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-OCRE.....	237

COMMUNE DE BOIMORAND

COMMUNE DE BOISMORAND

MAIRIE

Bt

Localisation :

Rue de la Mairie



Description :

Mairie de Boismorand.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + combles avec une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures en briques et pierre de taille,
- une corniche et des chainages d'angle en briques,
- des ouvertures avec un arc cintré surbaissé,
- une toiture en ardoises avec des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Étang



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction d'un seul niveau,
- des chaînages d'angle et l'encadrement des ouvertures (avec arc bombé) en pierre de taille et en briques,
- une toiture à 4 pans en tuiles plates de pays et d'imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

ENSEMBLE BATI

Enb

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Étang



Description :

Ancienne ferme formant un ensemble bâti avec cour fermée.

Elle se caractérise par :

- des bâtiments R + combles,
- des chainages d'angle, une corniche et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille (sauf l'appui en briques) pour la maison d'habitation,
- une corniche, des chainage d'angle et l'encadrement des ouvertures en briques pour les bâtiments agricoles,
- des toitures en tuiles plates de pays (avec 4 pans pour la maison d'habitation), des lucarnes avec jambages en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination des bâtiments, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Étang



Description :

Portail avec piliers en pierres de taille et porte piétonne dans le mur de clôture avec chaperon en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PIGEONNIER

Pi

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Étang



Description :

Pigeonnier circulaire avec corniche en pierre de taille, toiture en tuiles plates de pays, 2 lucarnes et épis de faitage.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de modification du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

CHATEAU DE CORMONT

Ch



Localisation :

Au Nord du bourg, en rive de la RD 56

Description :

Château du 19^{ème} siècle reconstruit à l'emplacement d'une ancienne forteresse.

Il se caractérise par :

- une construction avec façades ordonnancées en briques,
- l'encadrement des ouvertures, les corniches, les bandeaux et les chainages d'angle en pierre de taille,
- 2 tours rondes à couronnement crénelé,
- une toiture en ardoises à 4 pans à la Mansart avec lucarnes et terrasse avec balustrade.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

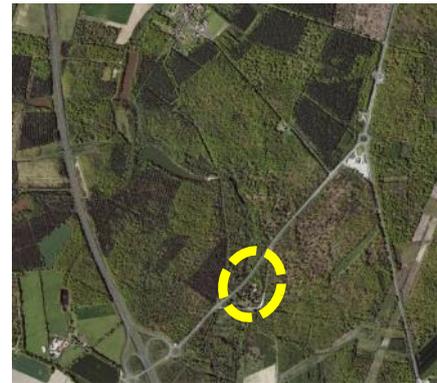
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

ENSEMBLE BATI DU CHATEAU DU PETIT BOULAND

Enb

Localisation :

Au Sud de la commune, en retrait de la RD 940



Description :

Ensemble qui se caractérise par :

- un château R + 2 avec façades ordonnancées en briques,
- l'encadrement des ouvertures, et les chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises à 4 pans avec des cheminées en briques,
- des communs R + combles avec encadrement des ouvertures, chainages d'angle en briques et des toitures avec combles retroussés à la Mansart en ardoises et en tuiles plates de pays,
- un portail avec une grille ouvragée, des piliers en briques et pierre de taille,
- un parc arboré.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

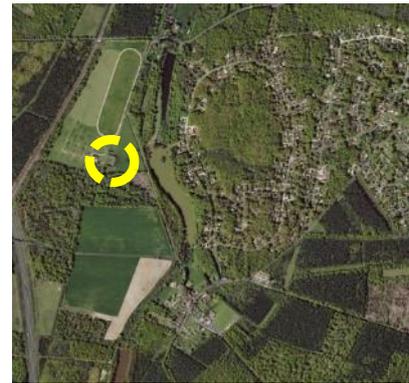
- Conserver les volumes des bâtiments et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

ENSEMBLE BATI DU BOIS CREUX

Enb

Localisation :

Le Bois Creux, à l'Ouest du bourg



Description :

Ensemble bâti formant un U qui se caractérise par :

- une maison d'habitation R + combles avec une toiture à 4 pans en tuiles plates de pays,
- d'imposants bâtiments agricoles dont 2 (face à l'habitation) avec une toiture à 4 pans en ardoises, des épis de faitage, des chainages d'angle en pierre de taille et peu d'ouvertures (ouvertures en demi-lune avec encadrement en briques) sur les façades extérieures.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

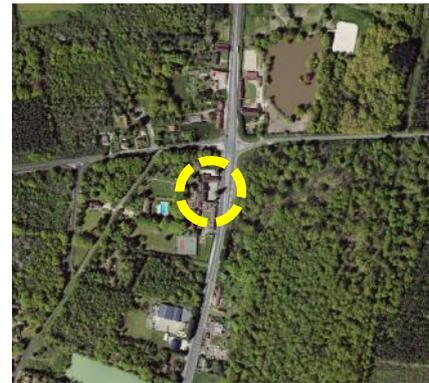
- Conserver les volumes des bâtiments et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination des bâtiments, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

AUBERGE DES TEMPLIERS

Bt

Localisation :

Les Bézards, en rive de la RD 2007



Description :

L'auberge des Templiers est un ancien relais de poste du 18^{ème} siècle devenu hôtel restaurant en 1946.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles et R + 2 avec des murs à pans de bois dont certains remplis en briques,
- l'encadrement en bois des ouvertures avec des appuis en briques,
- des toitures en tuiles plates de pays avec des lucarnes et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

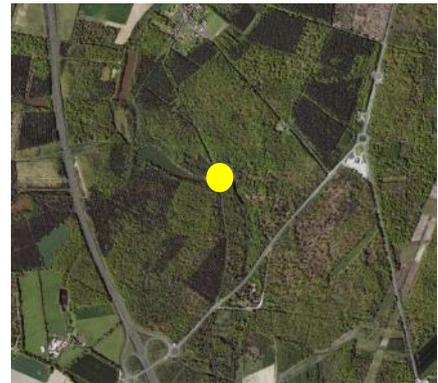
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

PONT

Pt

Localisation :

Au Sud du bourg, sur le Vernisson



Description :

Pont en pierre de taille d'une seule arche.



Intérêt :

Patrimoine régional.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 045-244500211-20191220-D_2019_159-DE

COMMUNE DE COULLONS

COMMUNE DE COULLONS

EGLISE SAINT-ETIENNE

Eg

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Eglise



Description :

Eglise du 15^{ème} siècle « cathédrale de la Sologne », édifice gothique Giennois, le clocher avec sa flèche est à la croisée du transept, la toiture est en ardoises.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Coullons.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

BATIMENT A PANS DE BOIS

Bt

Localisation :

Rue de la Mairie



Description :

Bâtiment à pans de bois.

Il se caractérise par :

- une construction avec une façade à pans de bois,
- une porte charretière en façade,
- de petites ouvertures à l'arrière avec encadrement en briques et linteau en bois,
- une toiture en tuiles plates de pays avec un long pan sur l'arrière du bâtiment.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GARE

Ga

Localisation :

Rue François Cherreau



Description :

Ancienne gare de Coullons.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver les ouvertures existantes.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

Hameau des Gaults, au Sud-Est de la commune



Description :

Maisons traditionnelles.

Elles se caractérisent par :

- des constructions R + combles,
- la présence d'un mur à pans de bois sur la façade arrière d'un bâtiment,
- des chainages d'angle en briques,
- l'encadrement des ouvertures en briques avec linteau en pierre de taille,
- des toitures en ardoises et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture régionale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT A PANS DE BOIS

Bt

Localisation :

Hameau des Gaults, au Sud-Est de la commune



Description :

Bâtiment traditionnel.

Il se caractérise par :

- une construction avec des murs à pans de bois dont certains remplis en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture régionale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

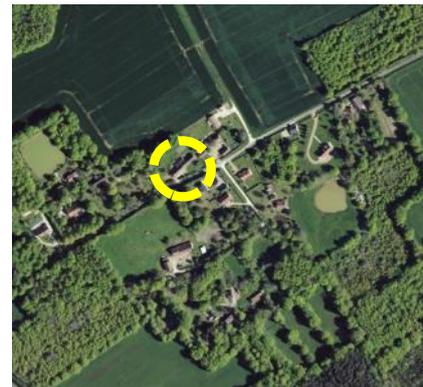
- Conserver les pans de bois, les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT A PANS DE BOIS

Bt

Localisation :

Hameau des Bouards, en limite Sud-Est de la commune



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des murs à pans de bois avec certains remplis en briques,
- l'encadrement des ouvertures en bois,
- une toiture en tuiles plates.



Intérêt :

Architecture régionale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver, les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux (pans de bois).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT A PANS DE BOIS

Bt

Localisation :

Hameau des Guillains, au Sud-Est de la commune



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des murs à pans de bois avec remplissage en briques,
- un escalier extérieur en bois sur pignon pour accéder aux combles,
- une toiture en tuiles plates de pays et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture régionale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

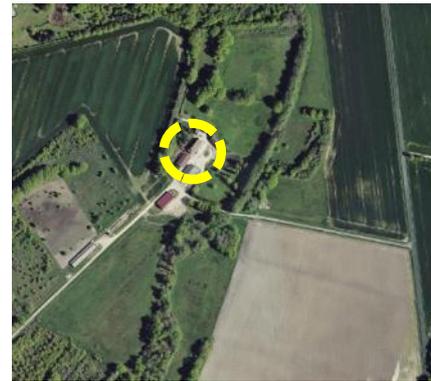
- Conserver, les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux (pans de bois).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT A PANS DE BOIS

Bt

Localisation :

Hameau du Buisson, au Sud du bourg



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction avec des murs à pans de bois,
- un encadrement des ouvertures en bois,
- une toiture en tuiles plates de pays et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture régionale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

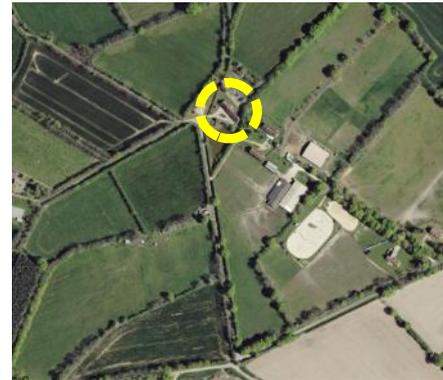
- Conserver, les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux (pans de bois).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON EN BRIQUES

Bt

Localisation :

Hameau des Bochards, à l'Ouest du bourg



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une façade en briques,
- une présence de pans de bois sur le pignon,
- un encadrement des ouvertures en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes pendantes et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture régionale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

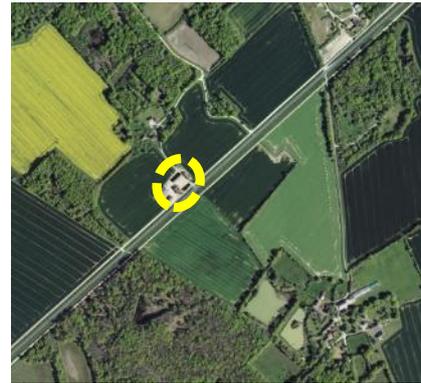
- Conserver, les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRANGE

Gr

Localisation :

La Sasserie, en rive de la RD 940, en limite Sud-Ouest de la commune



Description :

Grange traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction à auvent,
- des jambages en briques pour le auvent et pans de bois au-dessus de l'entrée,
- une toiture à longs pans en tuiles plates de pays sur la façade principale avec épis de faitage sur le auvent à 3 pans,
- une toiture en tuiles mécaniques pour la façade arrière.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges) et la tuile plate de pays sera préférée à la tuile mécanique.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Préserver l'auvent.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRANGE

Gr

Localisation :

Les Marcaults, au Sud de la commune



Description :

Grange traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction à auvent,
- des jambages en briques pour le auvent et pans de bois au-dessus de l'entrée,
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Préserver l'auvent.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRANGE

Gr

Localisation :

Hameau de Montout, au Nord du bourg



Description :

Grange traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction à auvent,
- des jambages en briques pour le auvent et des pans de bois avec remplissage en briques au-dessus de l'entrée,
- une toiture à longs pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Préserver l'auvent.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRANGE

Gr

Localisation :

Les Allingards, au Nord de la commune



Description :

Grange traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction à auvent,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille ou en briques,
- une toiture à longs pans en tuiles plates de pays avec 3 pans sur le auvent.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Préserver l'auvent.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT A PANS DE BOIS

Bt

Localisation :

La Motte Favier, au Nord de la commune



Description :

Bâtiment traditionnel.

Il se caractérise par :

- une construction avec des murs à pans de bois remplis de briques,
- des motifs de losange au niveau des remplissages en briques,
- l'encadrement des ouvertures en bois,
- une toiture en tuiles mécaniques.



Intérêt :

Architecture régionale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

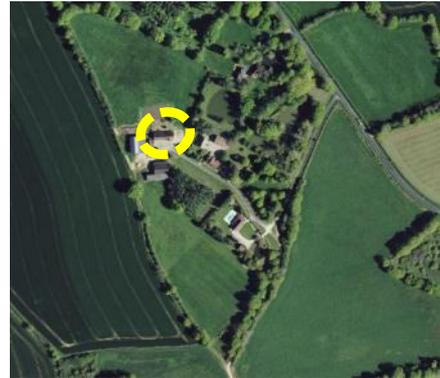
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux (pans de bois).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Préférer la tuile plate de pays pour la rénovation des toitures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT A PANS DE BOIS

Bt

Localisation :

Les Marcaults, au Sud de la commune



Description :

Bâtiment traditionnel.

Il se caractérise par :

- une construction avec des murs à pans de bois remplis de briques,
- des portes charretières,
- une toiture en tuiles plates de pays avec une lucarne pendante.



Intérêt :

Architecture régionale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux (pans de bois).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT A PANS DE BOIS

Bt



Localisation :

Les Allingards, au Nord de la commune

Description :

Bâtiment traditionnel.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- des façades ordonnancées,
- une présence de murs à pans de bois remplis de briques au niveau de l'étage,
- une toiture à 4 longs pans en tuiles plates de pays avec une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture régionale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

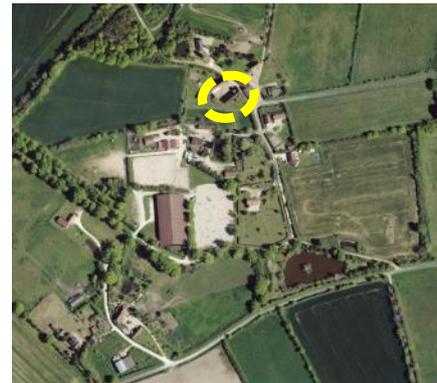
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux (pans de bois).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT A PANS DE BOIS

Bt

Localisation :

Hameau des Petites Brosses, à l'Ouest du bourg



Description :

Bâtiment traditionnel.

Il se caractérise par :

- une construction avec présence de murs à pans de bois,
- un auvent sur la façade principale,
- une toiture à longs pans en tuiles mécaniques sur la façade arrière.



Intérêt :

Architecture régionale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

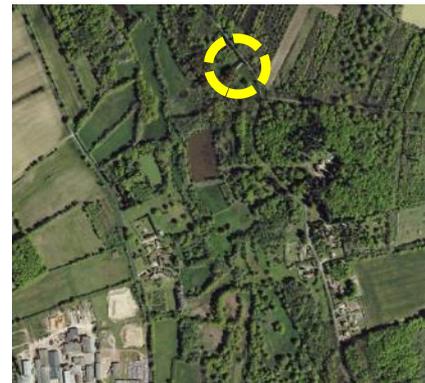
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux (pans de bois).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Préférer la tuile plate de pays pour la rénovation des toitures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT EN BRIQUES

Bt

Localisation :

La Tintonnerie, au Nord du bourg



Description :

Bâtiment en briques.

Il se caractérise par :

- une construction avec une façade en briques,
- une ouverture avec arc plein cintre,
- une corniche en briques,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en briques,
- une toiture en ardoises.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

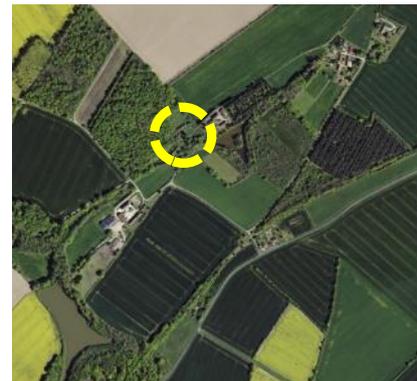
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

CORPS DE FERME

F

Localisation :

Les Sablons, au Nord de la Commune



Description :

Ferme traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une longère avec bâtiments agricoles,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture régionale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

CHATEAU DES DENIAUX

Ch



Localisation :

Les Deniaux, au Nord de la commune

Description :

Château datant du début 20^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures, les bandeaux et les chainages d'angle en briques,
- une toiture en ardoises avec une charpente ouvragée comprenant une ferme débordante, des cheminées et épis de faitage.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

CHATEAU DE LA MOTTE FAVIER

Ch

Localisation :

La Motte Favier, au Nord de la commune



Description :

Château datant du début 20^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- une tourelle carrée,
- l'encadrement des ouvertures en briques et pierre de taille,
- la corniche, les bandeaux et les chainages d'angle en briques,
- des toitures en ardoises avec des lucarnes, des cheminées en briques et épis de faitage.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

CHATEAU DE PIAT

Ch

Localisation :

Piat, au Nord de la commune



Description :

Château datant du début 20^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures en briques avec linteaux métalliques,
- des chainages d'angle en briques,
- une corniche en brique avec décors en faïence,
- une toiture en ardoises avec demi-croupe sur un pignon, des lucarnes, des épis de faitage et d'imposantes cheminées en briques,
- une toiture terrasse sur la partie Nord du bâtiment.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

CHATEAU DE LA HUTTIERE

Ch

Localisation :

La Huttière, au Nord du bourg



Description :

Château du 20^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 et R + combles,
- une façade ordonnancée avec un soubassement en briques,
- des ouvertures avec arc plein cintre au rez-de-chaussée et encadrement en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

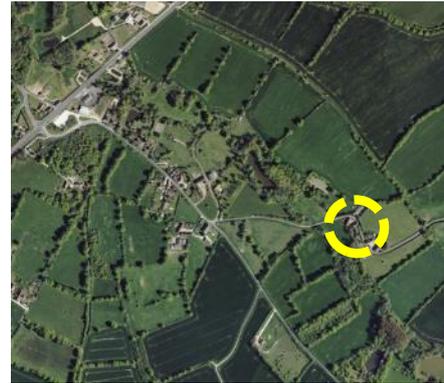
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

MOULIN

Mo

Localisation :

Hameau des Sallés, au Sud de la RD 940



Description :

Moulin hydraulique sur l'Aquiaulne.

Il se caractérise par :

- la présence de la roue,
- un bâtiment R + combles sur la façade intérieure,
- un encadrement des ouvertures, des chainages d'angle et une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes sur la façade principale et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- maintenir la roue du moulin.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue du Pont Saint-Martin



Description :

Ancien lavoir en rive du ru Morand.

Il se caractérise par :

- un bâtiment clos de murs,
- des chainages d'angle en briques,
- l'encadrement des ouvertures en briques avec linteau en pierre de taille,
- une toiture à 2 pans en tuiles mécaniques.



Intérêt :

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures.
- En cas de travaux de toiture, privilégier la tuile plate de pays.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

BRIQUETTERIE

Bt



Localisation :

Route de Saint-Gondon, au Nord du bourg

Description :

Maison en briques.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une façade en briques,
- un encadrement des ouvertures, des chainages d'angle et une corniche en briques,
- une toiture à longs pans en tuiles plates de pays, une lucarne pendante, des châssis de toit et des cheminées.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

PUITS

Pu

Localisation :

La Thiellerie, au Sud de la commune



Description :

Puits avec pompe à roue.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PUITS

Pu

Localisation :

Le Grand Boisson, au sud de la RD 940



Description :

Puits maçonné.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PUITS

Pu

Localisation :

Les Quetins, au Sud du bourg



Description :

Puits maçonné.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'entrée Sud-Ouest du bourg



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Au carrefour de la voie d'accès aux Soyers



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Au carrefour de la voie d'accès au Moulin de l'Arquin



Description :

Croix de chemin en fer forgé



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Au carrefour du chemin d'accès à la Maison Neuve



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

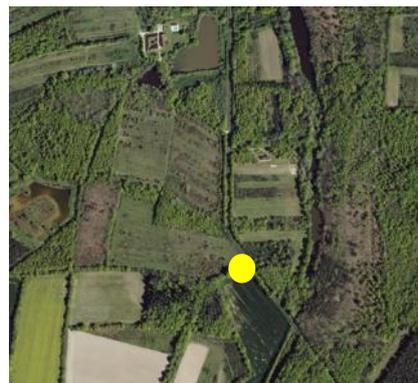
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

En rive de la RD 856, avant la ferme de la Raterie



Description :

Croix en fer forgé sur colonne en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

La Plaine de Montout



Description :

Croix de chemin en bois.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Au carrefour entre la voie communale n°3 et le chemin entre Montout et la Corbillonnière



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Au carrefour de la voie d'accès au hameau des Guillains



Description :

Croix en fer forgé sur colonne en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Dans le bourg, entre la rue de la Poste et la rue des Farnaults



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'entrée du bourg, entre la RD 51 et la voie d'accès à la Huttière



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Au carrefour entre la voie communale n°3 et le chemin rural de
Maison-Neuve aux Deniaux



Description :

Stèle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

En rive du chemin rural des Allingards (GR3), au Nord de la ferme des Allingards



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Au carrefour entre la voie communale n°3 et le chemin de la Theille



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Au carrefour entre le chemin de Saint-Marc et le chemin de la Grangerie, au sud-Ouest du bourg



Description :

Croix en fer forgé.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

PARC

Pa



Localisation :

Dans le bourg, entre la rue de la Gare et la rue des Palis

Description :

Parc paysagé formant un îlot vert au cœur du bourg.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales de même développement.

ALIGNEMENT D'ARBRES

Localisation :

Allée du château de la Motte Favier, au Nord de la commune



Description :

Alignement de chênes d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance de la commune.

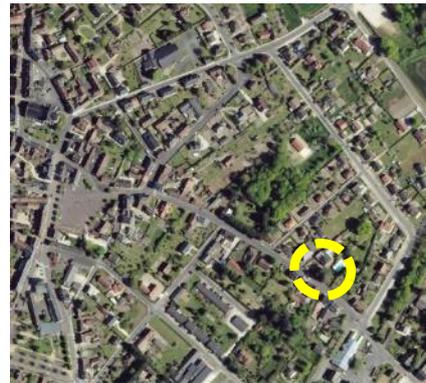
Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Dans le bourg, rue de la Gare



Description :

Cèdre et séquoia d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal, ces arbres participent à l'ambiance du bourg.

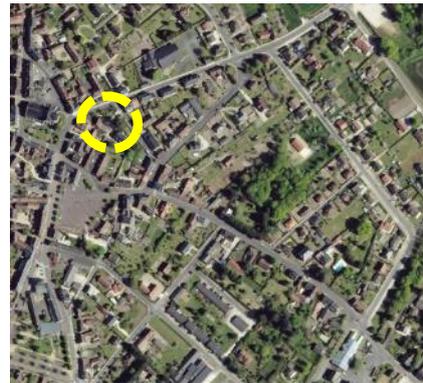
Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser la taille douce d'éclaircissage maintenant le volume des arbres.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Dans le bourg, rue aux Prêtres



Description :

Séquoia d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal, cet arbre participe à l'ambiance du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser la taille douce d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Dans le bourg, rue des Prés, aux abords de la station d'épuration



Description :

Chênes d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal, ces arbres participent à l'ambiance du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser la taille douce d'éclaircissage maintenant le volume des arbres.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

En rive de la RD 856, au Nord de la commune



Description :

Chêne d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal, cet arbre participe à l'ambiance de la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser la taille douce d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

En rive du chemin qui dessert les Allingards, au Nord de la commune



Description :

Epicéas d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal, ces arbres participent à l'ambiance de la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser la taille douce d'éclaircissage maintenant le volume des arbres.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Les Allingards, au Nord de la commune



Description :

Platanes d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal, ces arbres participent à l'ambiance de la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser la taille douce d'éclaircissage maintenant le volume des arbres.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE GIEN

COMMUNE DE GIEN

MAISON DE VILLE

Bt

Localisation :

33 avenue Wilson



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + 1 + combles avec tourelle d'angle carrée,
- un bow-window (ou oriel) surmonté d'un balcon,
- un encadrement des ouvertures et de nombreux décors en briques et pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec charpente ouvragée comprenant une ferme débordante, des chemins de faitage, des épis de faitage et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

36 avenue Wilson



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + 1 + combles,
- un encadrement des ouvertures, des chainages d'angles et de nombreux décors en briques et pierre de taille,
- des fenêtres avec arc en anse de panier au rez-de-chaussée et arc bombé au niveau des étages,
- une toiture en ardoises avec demi-croupe et débords de toit, des épis de faitage et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DE VILLE

Bt

Localisation :

24 avenue Wilson



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + 1 + combles avec une tourelle carrée,
- certaines façades en briques,
- des fenêtres à meneaux et d'autres plein cintre,
- un encadrement des ouvertures en briques et pierre de taille,
- des chaînages d'angles en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec combles retroussés et débords de toit, des épis de faîtage et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DE VILLE

Bt

Localisation :

41 avenue Wilson



Description :

Maison de ville.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + combles avec rez-de-chaussée surélevé et sous-sol,
- une façade ordonnancée en briques,
- un encadrement des ouvertures, des chainages d'angle et une corniche en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec combles à la Mansart, des lucarnes fronton et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DE VILLE

Bt

Localisation :

43 avenue Wilson



Description :

Maison de ville.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + combles avec rez-de-chaussée surélevé et sous-sol,
- une façade ordonnancée en briques,
- un encadrement des ouvertures, des chainages d'angle et une corniche en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec combles à la Mansart, des lucarnes fronton et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DE VILLE

Bt

Localisation :

51 avenue Wilson



Description :

Maison de ville.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + combles avec rez-de-chaussée surélevé,
- une façade ordonnancée en meulières,
- un encadrement des ouvertures, un bandeau et des chainages d'angle en en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec un fronton triangulaire comprenant une fenêtre .



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DE VILLE

Bt

Localisation :

53 avenue Wilson



Description :

Maison de ville.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + combles avec rez-de-chaussée surélevé et sous-sol,
- une façade ordonnancée en briques, pierre de taille et meulières,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en briques et pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec une lucarne pendante dont l'ouverture comprend un arc plein cintre avec décors en briques, des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

70 avenue Wilson



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + combles avec rez-de-chaussée surélevé,
- une façade ordonnancée en briques avec décors en faïence,
- un encadrement des ouvertures, des chainages d'angle et une corniche en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec combles à la Mansart, une lucarne fronton, œils-de-bœuf, chemin de faitage, girouette et des cheminées en briques
- une clôture avec un muret comprenant un dessin de briques et des barreaudages métalliques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DE VILLE

Bt

Localisation :

112 avenue de la République



Description :

Maison de ville.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + combles,
- une façade ordonnancée avec pignon à redents en briques et pierre de taille,
- un décor en faïence,
- un balcon avec consoles en pierre de taille et garde-corps en fer forgé ouvragé,
- une toiture en ardoises avec cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

PANNEAU EN FAÏENCE

P

Localisation :

Rue de Tournai, à chacune des extrémités



Description :

Panneaux en béton avec inscription réalisée en carreaux de faïence.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions locales.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

GRANGE

Gr

Localisation :

Montfort, au Nord de la ville



Description :

Grange traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction à auvent,
- des chainages d'angle et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- une toiture à long pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Préserver l'auvent.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRANGE

Gr

Localisation :

Montfort, au Nord de la ville



Description :

Grange traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une porte charretière,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- l'encadrement des ouvertures en pierre de taille ou en briques et pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRANGE

Gr

Localisation :

Les Petits Augeons d'Arrabloy, entre Gien et Arrabloy



Description :

Grange traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction à auvent avec porte charretière,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à long pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Préserver l'auvent et la porte charretière.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

LONGERE

Bt



Localisation :

Les Petits Augeons d'Arrabloy, entre Gien et Arrabloy

Description :

Longère traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- des chaînages d'angle et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille ou en briques,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT TRADITIONNEL

Bt



Localisation :

La Brissonnière, au Nord-Ouest Arrabloy

Description :

Bâtiment traditionnel.

Il se caractérise par :

- une construction R + combles ,
- une façade à pans de bois avec remplissage en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT AGRICOLE

Bt

Localisation :

Le Couvrefeux d'Arrabloy, entre Gien et Arrabloy



Description :

Bâtiment agricole.

Il se caractérise par :

- trois arcades en anse de panier,
- des chaînages d'angle et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille et en briques,
- une toiture en tuiles mécaniques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit et encourager le remplacement des tuiles mécaniques par des tuiles plates de pays.
- Préserver les trois ouvertures avec arcs en anse de panier.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

La Prise d'Eau, au Nord de la ville



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une partie grange avec porte charretière,
- l'encadrement des ouvertures en pierre de taille et en briques,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec une lucarne pendante et une cheminée en briques pour la partie habitation,
- une toiture en tuiles mécaniques pour la partie grange.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit et favoriser la rénovation des toitures en tuiles plates de pays.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

Lieu-dit « L'Etang », entre Gien et Arrabloy



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des chaînages d'angle en pierre de taille ou en briques,
- des appuis de fenêtre en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec des lucarnes sur la façade principale et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

Lieu-dit « Les Petits Rois », entre Gien et Arrabloy



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des chaînages d'angle en briques ;
- l'encadrement des ouvertures en pierre de taille (linteaux et appuis) et en briques (jambages),
- une toiture en tuiles plates de pays avec des lucarnes pendantes et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

Lieu-dit « Les Danjoux », entre Gien et Arrabloy



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des murs à pans de bois avec remplissage en briques et soubassement en pierre,
- un encadrement des ouvertures en bois,
- une toiture en tuiles plates de pays avec des lucarnes aux jouées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

Lieu-dit « Les Rois », entre Gien et Arrabloy



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des murs à pans de bois avec remplissage en briques et soubassement en pierre,
- un encadrement des ouvertures en bois,
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

Lieu-dit « Les Rois », entre Gien et Arrabloy



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des murs à pans de bois avec remplissage en briques,
- un encadrement des ouvertures en bois,
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

Lieu-dit « Les Rois », entre Gien et Arrabloy



Description :

Maison de maître.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles avec deux pavillons R + combles,
- une façade ordonnancée avec un balcon central au 1^{er} étage,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec des lucarnes centrales sur chacune des façades.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

105 route de Briare (RD 952), à l'Est de la ville



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des chaînages d'angle et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille et en briques,
- une corniche en briques,
- une toiture en ardoises et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de l'entrée de ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver les ouvertures en façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

109 route de Briare (RD 952), à l'Est de la ville



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des chainages d'angle et l'encadrement des ouvertures du rez-de-chaussée en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays, des lucarnes pendantes avec jambages en pierre de taille et briques, des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de l'entrée de ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

111 route de Briare (RD 952), à l'Est de la ville



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des chaînages d'angle et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une porte charretière avec linteau métallique et jambage en pierre de taille,
- une toiture en tuiles mécaniques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de l'entrée de ville.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit et encourager le remplacement des tuiles mécaniques par des tuiles plates de pays.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DE GARDE BARRIERE

Bt

Localisation :

Lieu-dit « La Pâture », entre Gien et Arrabloy



Description :

Ancienne maison de garde barrière.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des chaînages d'angle et l'encadrement des ouvertures en briques,
- une toiture en tuiles mécaniques et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture témoin du passé de Gien qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Encourager la suppression de la véranda ajoutée en façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRANGE

Gr

Localisation :

Le Chetif Puits, entre Gien et Arrabloy



Description :

Grange traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une porte charretière avec linteau en bois et jambage en briques,
- l'encadrement des ouvertures en briques,
- des ouvertures avec arcs bombés au rez-de-chaussée,
- une toiture en tuiles mécaniques avec lucarne à foin avec jambage en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit et encourager le remplacement des tuiles mécaniques par des tuiles plates de pays.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

CHATEAU DE CHETIF PUIITS

Ch

Localisation :

Le Chetif Puits, entre Gien et Arrabloy



Description :

Château du 19^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée avec un corps de logis principal flanqué d'un pavillon,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en briques et pierre de taille,
- des toitures à 4 pans en ardoises avec des lucarnes à fronton, des girouettes, des épis de faitage et d'imposantes cheminées.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE LANGESSE

COMMUNE DE LANGESSE

MAIRIE

Bt

Localisation :

Dans le bourg, 5 route de l'Étang



Description :

Mairie de Langesse.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + combles,
- une façade ordonnancée,
- un entourage des ouvertures et des chainages d'angle en briques et pierre de taille,
- une corniche et des décors en briques,
- une couverture en ardoises avec demi croupe et débords de toit, épis de faitage et lucarne pendante à fronton.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DE BOURG

Bt

Localisation :

A l'entrée du bourg, 3 route de Varennes



Description :

Maison de village.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles en briques,
- des ouvertures à linteaux bois,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarne pendante.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

CROIX

Cx

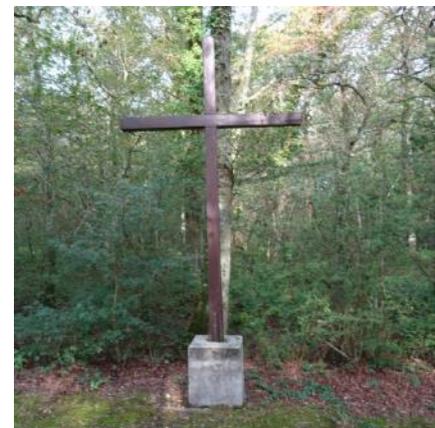
Localisation :

A l'angle de la RD 57 et la voie d'accès au cimetière



Description :

Croix en bois.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

ALIGNEMENT D'ARBRES

Localisation :

Allée Sud du parc du château



Description :

Alignement de platanes d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance de la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Au Sud-Ouest du bourg, chemin de la Thuilerie



Description :

Chêne d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance de Langesse.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser la taille douce d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DU MOULINET-SUR-SOLIN

COMMUNE DU MOULINET-SUR-SOLIN

EGLISE SAINT-PHILIPPE

Eg

Localisation :

Dans le bourg, place de l'Eglise



Description :

Eglise du 13^{ème} siècle, en partie reconstruite au 19^{ème} siècle, un portail à arc brisé avec chapiteaux et décor à pointes de diamant, une abside semi-circulaire, une toiture en tuiles plates et un clocher de toit en ardoises.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire du Moulinet-sur-Solin.

Prescription :

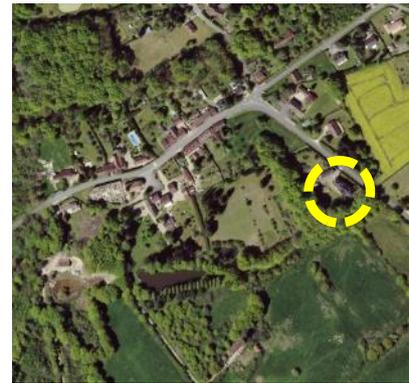
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

MAISON BOURGEOISE

Bt

Localisation :

A l'entrée Est du bourg, rue de Langesse



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en briques,
- une toiture en ardoises avec débords de toit, des lucarnes et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

Le Bouloy, au Sud de la commune



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des murs à pans de bois
- une toiture en tuiles plates de pays et cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

La Beauce, en limite Ouest de la commune



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des murs à pans de bois,
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

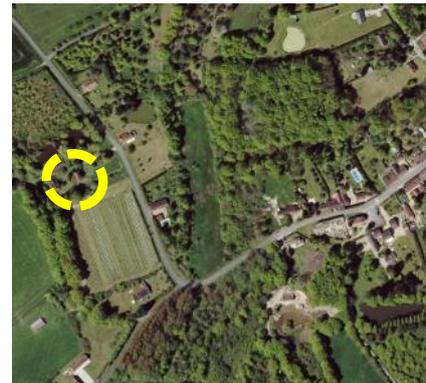
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

CHATEAU DU MOULINET

Ch

Localisation :

Rue du Vieux Château, à l'entrée Ouest du bourg



Description :

Château du 12^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- un édifice en pierres flanqué d'une tour ronde écrêtée, à meurtrière,
- de hautes cheminées,
- une toiture en tuiles plates de pays



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

CHATEAU DU SOLIN

Ch

Localisation :

Au Sud du bourg

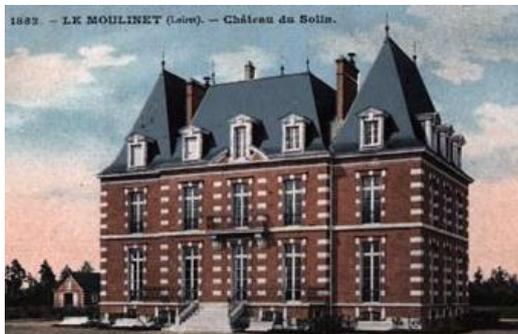


Description :

Château du 19^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles en briques, composé d'un corps de bâtiment central encadré de deux pavillons,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en pierre de taille et en briques,
- une toiture en ardoises à longs pans avec lucarnes à fronton, épis de faitage et imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

En limite Ouest de la commune, au niveau de la voie d'accès à la Beauce



Description :

Croix de chemin en fer forgé.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 045-244500211-20191220-D_2019_159-DE

COMMUNE DE LES CHOUX

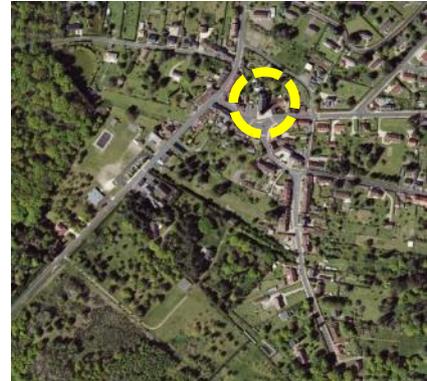
COMMUNE DE LES CHOUX

EGLISE SAINT-CYR

Eg

Localisation :

Dans le bourg, place de l'Eglise



Description :

Eglise du 19^{ème} siècle de style néo-roman avec beaucoup de briques, un clocher porche, une nef sans bas-côtés, suivie d'un chœur plus étroit, une couverture en ardoises.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Les Choux.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

5 rue de la Poste



Description :

Mairie de Les Choux.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + combles,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures, une corniche et des chainages d'angle en briques,
- des ouvertures avec un arc en anse de panier,
- une toiture en ardoises avec un fronton sur la façade principale et une lucarne sur la façade arrière, épis de faitage.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

ABRI BUS

Bt

Localisation :

Cimetière, route de Nogent



Description :

Abri bus en harmonie avec l'architecture locale.

Il se caractérise par une toiture en ardoises avec un lanterneau de toit.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT TRADITIONNEL

Bt

Localisation :

La Trogne, en limite Sud-Est de la commune



Description :

Bâtiment traditionnel.

Il se caractérise par :

- une construction à pans de bois avec remplissage en briques,
- une porte charretière
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

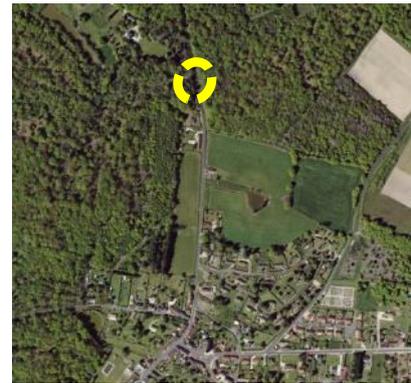
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Préserver la porte charretière.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRILLE DU CHATEAU DES REMILLYS

Po

Localisation :

En rive de la RD 42, au Nord du Bourg



Description :

Portail ouvragé et grille en fer forgé permettant une transparence sur la propriété.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

CHATEAU DU MOULIN-AUX-LIEVRES

Ch

Localisation :

Au Sud-Ouest du bourg, en rive de la RD 56



Description :

Château du 19^{ème} siècle de style anglo-normand.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles et R + 2 + combles,
- l'encadrement des ouvertures et les chaînages d'angle en briques de deux teintes,
- des toitures en ardoises de différents styles avec des lucarnes, des girouettes et d'imposantes cheminées en briques de deux teintes.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

COMMUNS DU CHATEAU DU MOULIN-AUX-LIEVRES

Bt

Localisation :

Au Sud-Ouest du bourg, en rive de la RD 56



Description :

Communs du château.

Ils se caractérisent par :

- des bâtiments R + combles,
- des murs à pans de bois avec remplissage en briques,
- des portes charretières,
- des toitures en ardoises avec débords de toit et lucarnes pendantes.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes des bâtiments et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

CROIX

Cx

Localisation :

En rive de la RD 56, en limite Sud-Ouest de la commune



Description :

Croix des 3 évêques en pierre de taille qui symboliserait la rencontre au 16^{ème} siècle des évêques d'Orléans, de Nevers et de Sens.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Aux abords de la Boule d'Or, en rive de la RD 42



Description :

Croix en pierre de taille.



Intérêt :

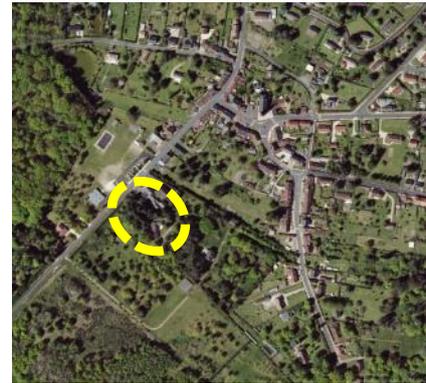
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Dans le bourg, rue de Dampierre



Description :

Parc paysagé formant un îlot vert en entrée de bourg.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales de même développement.

Localisation :

Dans le bourg, en retrait de la rue de Gien



Description :

Parc paysagé formant un îlot vert en limite urbaine du bourg.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales de même développement.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE NEVOY

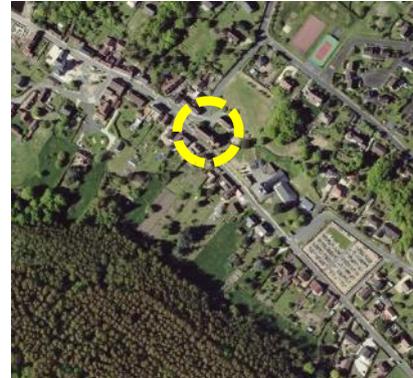
COMMUNE DE NEVOY

EGLISE NOTRE-DAME

Eg

Localisation :

Dans le bourg, rue du Vieux Bourg



Description :

Eglise du 11^{ème} siècle avec une nef éclairée à l'origine par d'étroites fenêtres, le clocher situé sur le chœur est du 12^{ème} siècle, les faces Est et Sud du clocher sont reconstruites au 16^{ème} siècle et des autels latéraux de style néo-gothique furent aménagés au 19^{ème} siècle.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Nevoy.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

CHAPELLE

Chp

Localisation :

Dans le bourg, chemin de la Bonne Dame



Description :

Chapelle de la Bonne Dame construite en 1886 au niveau d'une source sacrée.

Elle se caractérise par :

- une architecture néo-gothique en briques,
- un entourage des ouvertures, une corniche et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

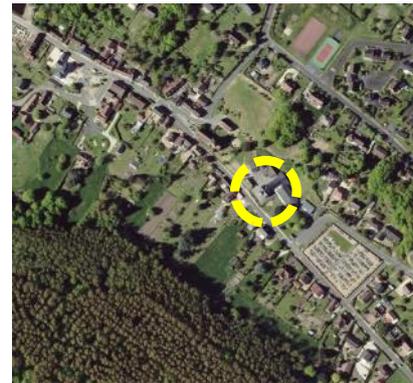
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

BATIMENT DE L'ECOLE

Bt

Localisation :

Dans le bourg, rue du Vieux Bourg



Description :

Bâtiment de l'école de Nevoy.

Il se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une façade ordonnancée,
- des chaînages d'angle et l'entourage des ouvertures en pierre de taille et en briques,
- des décors en briques,
- une toiture en ardoises, un imposant fronton triangulaire avec une niche, des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

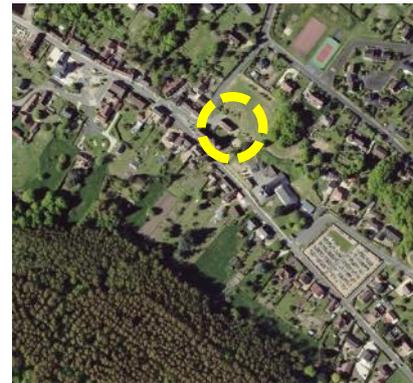
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Eglise



Description :

Bibliothèque municipale.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des chaînages d'angle et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

Dans le bourg, 200 rue du Vieux Bourg



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- un encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- des chainages d'angle en pierre de taille et en briques,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec une lucarne pendante et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

Dans le bourg, 163 rue du Vieux Bourg



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays, une lucarne pendante avec jambage en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

Dans le bourg, 89 rue du Vieux Bourg



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- un encadrement des ouvertures et des chaînage d'angle en pierre de taille et briques,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays, une lucarne pendante avec jambage en briques et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON BOURGEOISE

Bt

Localisation :

Montoire, route de la Borde



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- une construction d'un seul niveau,
- une façade avec harmonie des ouvertures
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture à 4 longs pans en ardoises, épis de faitage et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT TRADITIONNEL

Bt

Localisation :

Montoire, à l'angle de la route de la Borde et du chemin de la Germinière



Description :

Bâtiment traditionnel

Il se caractérise par :

- une construction avec d'importants volumes et une avancée du bâtiment vers la route de la Borde,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays avec de longs pans et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON BOURGEOISE

Bt

Localisation :

Montoire, 87 rue de Montoire



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par une construction en deux parties composées de :

- un bâtiment traditionnel avec une toiture à 4 pans en tuiles plates de pays, des épis de faitage et d'imposantes cheminées en briques,
- un bâtiment avec une tour R + 2, des chainages d'angle, un encadrement des ouvertures en pierre de taille et en briques, une toiture en ardoises avec épis de faitage et chemin de faitage.



Intérêt :

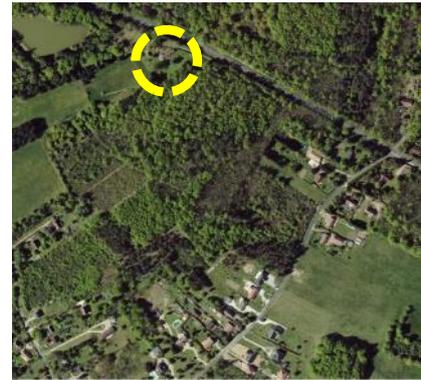
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt



Localisation :

En limite Ouest de la commune, chemin Pierré

Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles avec plusieurs appentis,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON TRADITIONNELLE

Bt

Localisation :

En limite Ouest de la commune, chemin Pierré



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- un encadrement des ouvertures en briques,
- une partie de la construction avec des pans de bois remplis en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec des lucarnes et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

TOUR

Tr

Localisation :

Le Mousseau, côte du Mousseau



Description :

Tour carré avec chaînage d'angle en pierre de taille et briques, toiture à 4 pans en tuiles plates de pays et épis de faitage.



Intérêt :

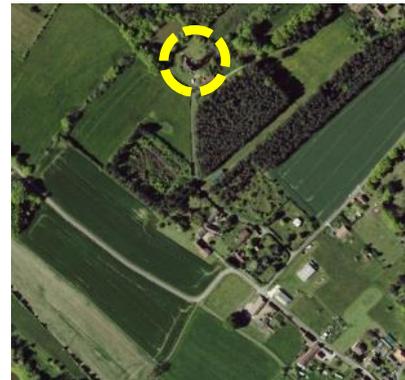
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de modification du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MOULIN

Mo



Localisation :

En limite Ouest de la commune, à Moque-Souris

Description :

Ancien moulin.

Il se caractérise par :

- un bâtiment R + 2,
- un encadrement des ouvertures plein cintre et des chainages d'angle en briques,
- une toiture en tuiles mécaniques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

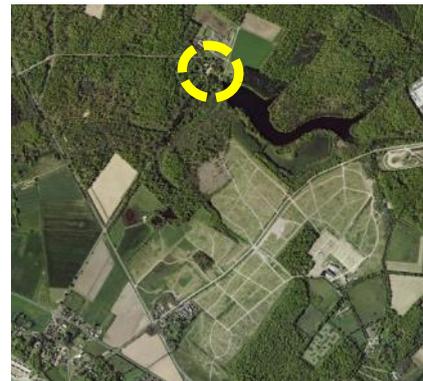
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- En cas de rénovation de la toiture préférer la tuile plate de pays.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

CHATEAU DE LA GRANDE BROSSE

Ch

Localisation :

En retrait de la RD 952, au Nord du bourg



Description :

Château du 19^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles composé d'un corps de bâtiment central encadré de deux pavillons,
- une façade ordonnancée avec parement de briques,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en pierre de taille et en briques,
- une toiture en ardoises à longs pans avec lucarnes, œil de bœuf et imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

CROIX

Cx

Localisation :

Dans le bourg, aux abords de l'église



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

La Boyauterie, chemin des Noyers



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Montoire, route d'Arcole



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Route d'Ouzouer, allée de la Croix Saint-Jacques



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Au niveau du giratoire rue Jules César



Description :

Croix de chemin en bois



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Rue du Vieux Bourg, à l'angle de Côte du Mousseau



Description :

Mare alimentée par un fossé.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoin des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

ALIGNEMENT D'ARBRES

Localisation :

Allée des platanes de part et d'autre de la RD 953



Description :

Alignement de platanes d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie de la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Chemin Vannat, à l'Ouest du bourg



Description :

Chêne d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, cet arbre participe à l'ambiance de Nevoy.

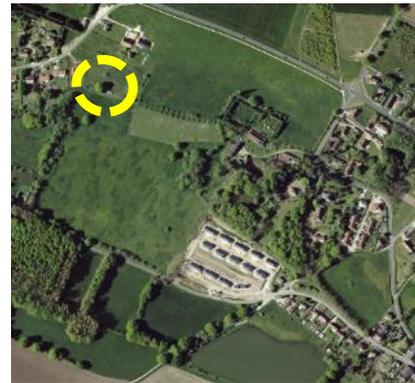
Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

A l'Ouest du bourg, en retrait du chemin de la Germinière



Description :

Chêne d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, cet arbre participe à l'ambiance de Nevoy.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser la taille douce d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 045-244500211-20191220-D_2019_159-DE

COMMUNE DE POILLY-LEZ-GIEN

COMMUNE DE POILLY-LEZ-GIEN

EGLISE SAINT-PIERRE

Eg

Localisation :

Dans le bourg, place de l'Eglise



Description :

Eglise du 16^{ème} siècle, restaurée au 19^{ème} siècle, des contreforts, l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en pierre de taille, un clocher de toit et une couverture en ardoises.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Poilly-lez-Gien.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

rue de Sully



Description :

La mairie de Poilly-lez-Gien date de 1895.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture à 4 pans en ardoises, un fronton triangulaire avec horloge, une cloche et une cheminée centrale en briques,
- des extensions plus récentes de part et d'autre du bâtiment principal.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MONUMENT AUX MORTS

Mt

Localisation :

Place de l'Eglise



Description :

Monument aux morts avec son « poilu » de la guerre 14/18 peint en bleu.



Intérêt :

Monument commémoratif qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

MAISON DE BOURG

Bt

Localisation :

Rue de Sully



Description :

Maison datant de 1863.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures avec arc bombé et des chainages d'angle en briques et pierre de taille et briques,
- une corniche en briques,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec un œil de bœuf et une imposante cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MOULIN

Mo

Localisation :

En limite Est du bourg, rue de Sully



Description :

Moulin sur la Notreure.

Il se caractérise par :

- un imposant bâtiment R + 2 + combles,
- un encadrement des ouvertures en pierre de taille et briques,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- une corniche et des bandeaux en briques,
- une trompe sous le coin au niveau de l'angle côté cour intérieure,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec épis de faitage et imposante cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRANGE

Gr

Localisation :

La Coutellerie, à l'Est de la RD 940



Description :

Grange traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction à auvent,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- une corniche en briques
- une toiture en tuiles plates de pays avec épis de faitage sur le auvent pour le bâtiment d'origine et en tuiles mécaniques pour les extensions.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Les extensions pourront être supprimées.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Préserver l'auvent.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

BATIMENT AGRICOLE TRADITIONNEL

Bt

Localisation :

Port Gallier, en bord de Loire



Description :

Imposant bâtiment agricole traditionnel.

Il se caractérise par :

- une construction avec une tour carrée entourée de deux portes charretières à auvent avec arc cintré,
- un entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille ou en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec épis de faitage sur la tour.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

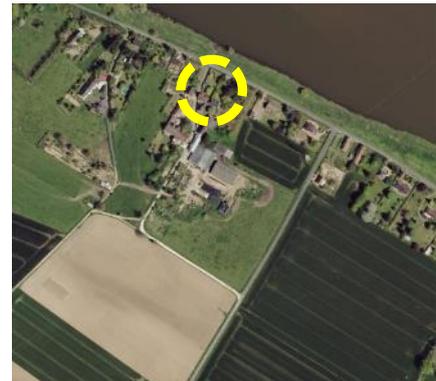
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON BOURGEOISE

Bt

Localisation :

Port Gallier, en bord de Loire



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- un entourage des ouvertures et des chaînages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes,
- un portail d'entrée avec piliers en pierre de taille et une clôture en arc de cercle.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

VIADUC

Vi

Localisation :

Entre la Loire et les abords du bourg



Description :

Viaduc en pierre construit de 1884 à 1893 avec 92 arches pour 1866 m de long. Il permettait le passage du train entre Gien et Poilly-lez-Gien.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PONT

Pt

Localisation :

Au Nord de la commune, sur la Loire entre Poilly-lez-Gien et Gien



Description :

Pont métallique avec piliers en pierre pour la voie de chemin de fer, ouvrage témoin des progrès de l'industrie à la fin du 19^{ème} siècle.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PONT

Pt

Localisation :

En rive de la Loire, rue des Iris



Description :

Pont en pierre avec une seule arche sur la Bras.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, place de la Guinchère



Description :

Ancien lavoir en rive de l'Aquiaulne.

Il se caractérise par :

- des murs sur 3 faces,
- des chainages d'angle et l'encadrement de la porte d'accès en briques et pierre de taille,
- une toiture à 2 pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

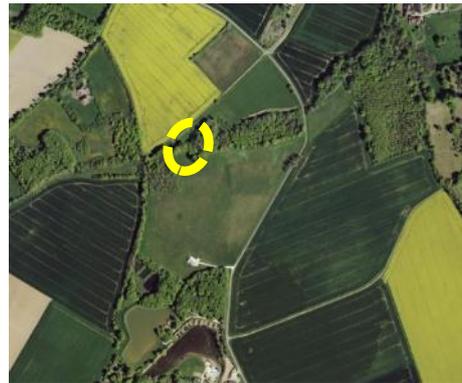
- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures.
- Entretien régulier pour éviter l'envasement ou l'envahissement par la végétation.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

LA FONTAINE BERTON

Fo

Localisation :

A l'Est de la commune, au Sud du lieu-dit « Le Grand Berton »



Description :

Fontaine avec bâtiment à ossature bois et toiture en tuiles.



Intérêt :

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Au Sud du bourg, en rive de la RD 53



Description :

Château datant de 1910.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- un corps de logis central surmonté d'un fronton triangulaire,
- l'encadrement des ouvertures, la corniche, les bandeaux et les chainages d'angle en pierre de taille,
- des toitures en ardoises avec des lucarnes, des cheminées en briques et un clocheton.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

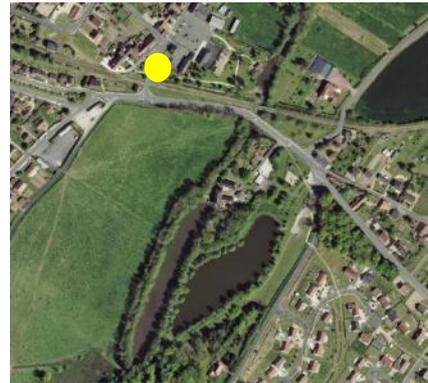
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

CROIX

Cx

Localisation :

En rive de la RD 56, en limite Sud-Ouest de la commune



Description :

Croix en fer forgé sur colonne en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Voie communale n°4 aux abords du collège



Description :

Croix en fer forgé sur colonne en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Allée de Vieux Cours, au carrefour avec la RD 53



Description :

Statue de Notre-Dame du Sacré Cœur sur socle en pierre de taille



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'angle de la RD 53 et du chemin rural n°91



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

ETANG COMMUNAL

Localisation :

Allée de Vieux Cours, au carrefour avec la RD 53



Description :

Etang communal dans la vallée de la Notreure.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité.

Prescription :

- Interdire le comblement de l'étang et veiller au bon entretien.

ALIGNEMENT D'ARBRES

Localisation :

En rive de la RD 951



Description :

Alignement de platanes d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance de la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Au Sud du bourg, en rive de la RD 53



Description :

Cèdre d'un port et d'envergure remarquables dans le parc du château de Marcault.



Intérêt :

Patrimoine végétal, ces arbres participent à l'ambiance de la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser la taille douce d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

Localisation :

Route de Bourg (RD 941), en limite de Gien



Description :

Parc paysagé formant un îlot vert en arrière-plan de l'axe d'entrée sur Gien.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales de même développement.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 045-244500211-20191220-D_2019_159-DE

COMMUNE DE SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE

COMMUNE DE SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE

EGLISE SAINT-BRICE ET SAINT-PIERRE

Eg

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Eglise



Description :

Eglise du 19^{ème} siècle avec nef et transepts saillants, toiture en tuiles plates de pays et clocher porche avec couverture en pierres.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Saint-Brissson-sur-Loire.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Rue d'Autry



Description :

Ancien manoir du 15^{ème} siècle et 16^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles avec une architecture plusieurs fois remaniée,
- un encadrement de certaines ouvertures en pierre de taille,
- quelques murs en briques,
- une toiture à longs pans en tuiles plates de pays et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

2 et 4 rue de l'Eglise



Description :

Prieuré bénédictin du 15^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une tour hexagonale en briques formant des dessins de losanges et une toiture en ardoises avec épis de faitage, des chainages d'angle en pierre de taille et un encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- un corps de logis avec fenêtres à meneaux et toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et privilégier les lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

1 place de l'Église



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment avec une façade en briques formant des dessins de losanges en rappel à ceux de la tour du prieuré,
- une toiture en ardoises avec une lucarne, un important débord de toit avec console en bois et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

2 rue du Château



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- des murs à pans de bois avec remplissage en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec une girouette et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

1 rue du Château



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille et quelques briques,
- un pignon à pans de bois,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes pendantes et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Rue du Pont Georget



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction avec rez-de-chaussée surélevé,
- des murs à pans de bois en partie rempli de briques,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- l'encadrement des ouvertures en bois, en pierre de taille ou en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays et en tuiles mécaniques pour l'appentis, une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Préférer la tuile plate de pays pour la rénovation des toitures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DE BOURG

Bt



Localisation :

A l'angle de la rue d'Autry et de la rue du Colonel Chevreau

Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + 1 avec une façade ordonnancée sur la rue d'Autry,
- une façade en briques formant des dessins en losanges,
- un encadrement des ouvertures en briques avec appuis en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec d'imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côtés rues) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON FORESTIERE

Bt

Localisation :

Butot, route d'Autry, à l'Ouest de la commune



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 pour le logis principal et R + combles pour les deux pavillons sur chacune des extrémités,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures, des chainages d'angle et une corniche en briques,
- une toiture en ardoises avec 4 pans pour le logis principal, des épis de faitage et d'imposantes cheminées.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

PUITS

Pu

Localisation :

Dans le bourg, rue du Château



Description :

Puits carré en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PUITS

Pu

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Eglise



Description :

Puits circulaire en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PUITS

Pu

Localisation :

Dans le bourg, rue Campagne



Description :

Puits circulaire en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PUITS

Pu

Localisation :

Dans le bourg, rue d'Enfert



Description :

Puits carré en pierre.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'angle de la rue des Dames et de la rue d'Autry



Description :

Croix de la Maladrerie en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'angle de la rue d'Enfert et de la rue de la Garenne



Description :

Croix en fer forgé sur colonne en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

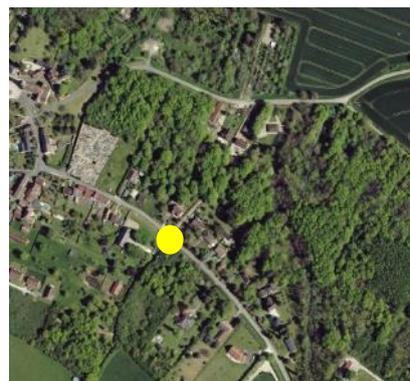
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'angle de la rue des Martins et de la rue de la Croix de Loiselier



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Rue du Pont d'Ozion



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Rue de Gien, aux abords de la RD 951



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Hameau des Martins



Description :

Croix de Sainte-Solange en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Rue des Martins, au Sud Est du bourg



Description :

Calvaire en bois du Bon Dieu Blanc.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Au lieu-dit « Montifault » et au lieu-dit « La Bussière »



Description :

Mare traditionnelle.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoins des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE SAINT-GONDON

COMMUNE DE SAINT-GONDON

EGLISE SAINT-GONDON

Eg

Localisation :

Dans le bourg, rue Jules Guillot



Description :

Le chœur de l'église date du 11^{ème} siècle, le portail du 13^{ème} siècle, le clocher porche actuel est établi en 1865 et la tour quadrangulaire de l'horloge sur le mur Sud est refaite en 1763. La toiture et le clocher sont en ardoises.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Saint-Gondon.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

10 route de Gien



Description :

Mairie de Saint-Gondon.

Elle se caractérise par :

- une architecture R +1 traditionnel des bâtiments publics,
- une façade ordonnancée,
- un entourage des ouvertures, une corniche et des chainages d'angle en briques et pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec fronton triangulaire central, épis de faitage et imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, à l'angle de la rue des Juifs et de la rue Charles Gondouin



Description :

Bâtiment de 1584.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles (avec rez-de-chaussée surélevé),
- des fenêtres à meneaux,
- des chaînages d'angle et l'entourage des ouvertures (dont certaines anciennes avec arc plein cintre) en pierre de taille,
- ses toitures à longs pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges), les encadrements en arc plein cintre ne seront pas masqués.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

Dans le bourg, 2 rue du Pont Janson



Description :

Auberge du Pont Janson.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- une façade avec pans de bois au premier niveau avec encadrement en bois de l'ouverture ,
- des chainages d'angle et l'encadrement des ouvertures du rez-de-chaussée en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

Dans le bourg, rue des Tanneries



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des murs à pans de bois avec soubassements en pierres,
- une toiture en tuiles plates de pays avec une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

REMPART

Re

Localisation :

Dans le bourg, rue Jules Guillot et rue de l'Abreuvoir



Description :

Vestige de la muraille qui protégeait autrefois la ville fermée. La date présumée de la construction est de 1400.



Intérêt :

Témoignage de l'histoire de la commune, patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

TOUR

Tr

Localisation :

Dans le bourg, Place du Paturiau



Description :

Vestige des 16 tours qui existaient à l'origine au niveau des murailles de la ville fermée.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

TOUR

Tr

Localisation :

Dans le bourg, en rive de l'Aquiaulne



Description :

Vestige des 16 tours qui existaient à l'origine au niveau des murailles de la ville fermée.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

MOULIN

Mo



Localisation :

Dans le bourg, rue de la Basse-Cour

Description :

Ancien moulin de la ville.

Il se caractérise par :

- un bâtiment R + combles,
- un encadrement des ouvertures en briques ou pierre de taille,
- des arches plein cintre en pierre de taille pour le passage de l'eau sous le bâtiment,
- une toiture en tuiles plates de pays avec des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRANGE DU PRIEURE

Gr

Localisation :

Dans le bourg, rue du Prieuré



Description :

Grange du 13^{ème} siècle qui servit longtemps d'abri pour le bétail lors des inondations des fermes situées en bord de Loire.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment d'une seule nef,
- une porte charretière avec arc plein cintre en pierre de taille,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

LUCARNE

Lu

Localisation :

Dans le bourg, 16 rue de Sully



Description :

Lucarne ouvragée en guitare avec couverture en ardoises avec plusieurs épis de faitage.



Intérêt :

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

A l'Est de la commune



Description :

Château du 18^{ème} siècle et agrandi au 19^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures, la corniche et les chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes et imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

CHAPELLE DU CHATEAU DOMINUZE

Chp

Localisation :

A l'Est de la commune



Description :

Chapelle construite en 1788 et restaurée en 1827.

Elle se caractérise par :

- un porche avec colonnes, surmonté d'un fronton triangulaire,
- une façade en briques avec rosace,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

ECURIES DU CHATEAU DOMINUZE

Bt

Localisation :

A l'Est de la commune



Description :

Ecuries du château Dominuze.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des murs à pans de bois,
- une toiture en tuiles plates de pays avec débords de toit et lucarnes pendantes.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

LAVOIR

La

Localisation :

Dans le bourg, aux abords du pont Janson



Description :

Ancien lavoir en rive de l'Aquiaulne.

Il se caractérise par :

- des murs sur 3 faces,
- des chainages d'angle et l'encadrement de la porte d'accès en briques et pierre de taille,
- une toiture à 1 pan en tuiles mécaniques.



Intérêt :

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures.
- En cas de restauration de la toiture préférer la tuile plate de pays.
- Entretien régulier pour éviter l'envasement ou l'envahissement par la végétation.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

Dans le bourg, rue de la Basse-Cour



Description :

Ancien lavoir en rive de l'Aquiaulne avec ossature, bardage des extrémités et charpente en bois appuyées sur un mur, une toiture à 1 pan en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour éviter l'envasement ou l'envahissement par la végétation.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

LAVOIR

La

Localisation :

En limite Est de la commune, aux abords de Nouan



Description :

Ancien lavoir avec ossature, bardage et charpente en bois, une toiture à 2 pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour éviter l'envasement ou l'envahissement par la végétation.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

GRANGE AVEC PIGEONNIER

Gr

Localisation :

Nouan, en limite Est de la commune



Description :

Imposante grange qui se caractérise par :

- un bâtiment à longs pans interrompus pour une ouverture charretière en plein cintre et surmontée d'un pigeonnier carré,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une corniche en briques du pigeonnier,
- une toiture à 4 pans en tuiles plates de pays pour le pigeonnier,
- des épis de faitage et une lucarne à fronton,
- une toiture en tuiles mécaniques pour la grange.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Lors de la rénovation de la toiture de la grange, la tuile plate de pays sera privilégiée.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

FONTAINE SAINT-GONDON

Fo

Localisation :

Au Nord du bourg, dans l'espace public rue de l'Ormet



Description :

Fontaine de Saint-Gondon : la légende raconte que lors du transfert des reliques de Saint-Gondon la vache qui tirait le char funèbre aurait gratté le sol et que la source aurait jaillit.

L'eau de la source fut considérée comme miraculeuse et les fidèles venait en procession jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle.



Intérêt :

Ouvrage témoin des traditions locales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

DEVERSOIR

De

Localisation :

Sur l'Aquiaulne au Nord du bourg,



Description :

Déversoirs sur l'Aquiaulne.



Intérêt :

Ouvrages témoins des traditions régionales qui participent à l'ambiance du bourg.

Prescription :

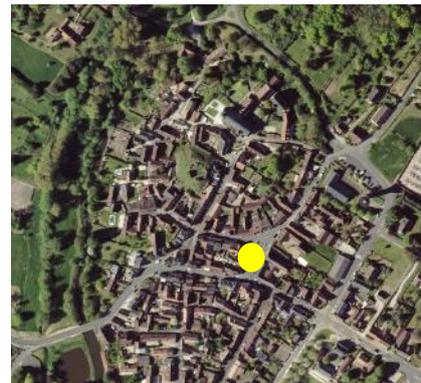
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PUITS

Pu

Localisation :

Dans le bourg, place de la Liberté



Description :

Pompe Dragor (du nom de la société basée au Mans et créée en 1919) facilement reconnaissable à la tête de lion qui décore le dégorgeoir (ici modèle de 1931).



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PUITS

Pu

Localisation :

Dans le bourg, rue de la Basse-Cour



Description :

Pompe Dragor (du nom de la société basée au Mans et créée en 1919) facilement reconnaissable à la tête de lion qui décore le dégorgeoir.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PUITS

Pu

Localisation :

Dans le bourg, aux abords du prieuré



Description :

Puits circulaire en pierre.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

CROIX

Cx

Localisation :

En rive de la RD 951, en limite Ouest de la commune



Description :

Croix de Turenne, en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Dans le bourg, place de la Liberté



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Dans le bourg, Rue Charles Gondouin



Description :

Croix en fer forgé sur colonne en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Dans le bourg, place du Paturiau



Description :

Croix en fer forgé sur colonne en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'angle de la rue des Plantes et de route de Gien



Description :

Croix de chemin en fer forgé sur oratoire de Saint-Vincent.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Ormet



Description :

Calvaire de Saint-Gondon édifié en 1882, il abritait autrefois une statue de pierre aux membres de bois (style berrichon) datée de 1661. Cette statue a repris sa place dans l'église et est remplacée par une sculpture récente réalisée par Françoise Regrettier.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

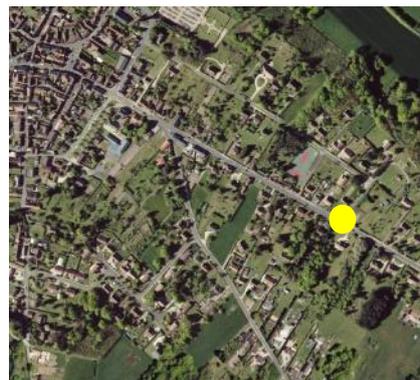
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'angle de la route de Gien et de la rue de Crève-Cœur



Description :

Croix de chemin en fer forgé.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Route d'Autry, aux abords des Brosses



Description :

Croix en bois.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

Route de Saint-Florent



Description :

Croix de chemin en fer forgé.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

ALIGNEMENT D'ARBRES

Localisation :

Rue du Clou



Description :

Alignement de platanes d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Dans le parc du château de Dominuze



Description :

Cèdres d'un port et d'envergure remarquables du parc à l'anglaise aménagé en 1825 par l'architecte paysagiste Paul de Choulot.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance de Saint-Gondon.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Nouan, en limite Est de la commune



Description :

Chêne d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, cet arbre participe à l'ambiance de Saint-Gondon.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser la taille douce d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 045-244500211-20191220-D_2019_159-DE

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-OCRE

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-OCRE

EGLISE SAINT-MARTIN

Eg

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Eglise



Description :

Eglise du 13^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècle avec un chevet plat, des contreforts, des chainages d'angle et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille, une toiture en ardoises et un clocher porche avec sa flèche en ardoises.



Intérêt :

Patrimoine témoin de l'histoire de Saint-Martin-sur-Ocre.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

MAISON DU BOURG

Bt



Localisation :

A l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue des Grandes Vignes

Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en briques et pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en ardoises et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

49 rue du Puits



Description :

Maison traditionnelle et sa dépendance.

Elle se caractérise par :

- une maison principale R + combles en retrait de la voie avec une corniche en briques et une toiture en tuiles plate de pays avec deux cheminées en briques,
- une dépendance à l'alignement de la voie avec un pignon à pans de bois remplis en briques, des chainages d'angle et une corniche en briques, une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

91 rue du Puits

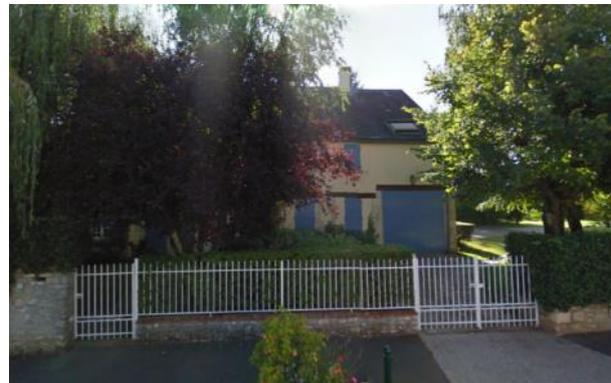


Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée avec menuiseries en bois peints,
- un encadrement des ouvertures en pierre de taille avec linteaux en bois,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en ardoises.



Intérêt :

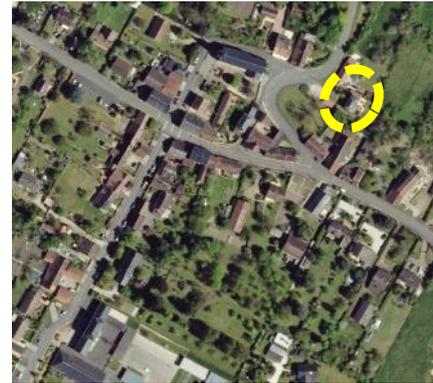
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et préconiser la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

65 place de la Bascule



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- une architecture R + 1,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en briques et pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture à 4 pans avec d'imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

101 rue des Fontaines



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays et une cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON DU BOURG

Bt

Localisation :

Rue du Cloux



Description :

Bâtiment traditionnel.

Il se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une porte charretière avec jambage en pierre de taille et linteau en bois,
- un œil de bœuf avec encadrement en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

MAISON BOURGEOISE

Bt

Localisation :

Lieu-dit « Lucy », en limite Ouest de la commune



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- un ensemble formant un U autour d'une cour,
- un encadrement des ouvertures et des chaînages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes et en tuiles plates de pays, d'imposantes cheminées en briques et des épis de faitage.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

GRANGE

Gr

Localisation :

Impasse du Cloux



Description :

Grange traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction avec auvent,
- des jambages en pierre de taille et un linteau en bois pour le auvent,
- une toiture à longs pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Préserver l'auvent.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Lieu-dit « Le Colombier », en limite Nord-Est de la commune



Description :

Propriété en bordure de Loire.

Elle se caractérise par :

- une maison d'habitation R + 1 + combles avec une toiture en ardoises et un œil de bœuf sur le pan Ouest de la toiture,
- des communs couverts en tuiles plates de pays et tuiles mécaniques,
- un colombier circulaire avec une lucarne et une toiture en tuiles plates de pays,
- un parc arboré clos de murs avec une entrée en arrondi en retrait de la voie, un portail avec piliers et une entrée piétonne avec arc plein aux abords de la maison d'habitation.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

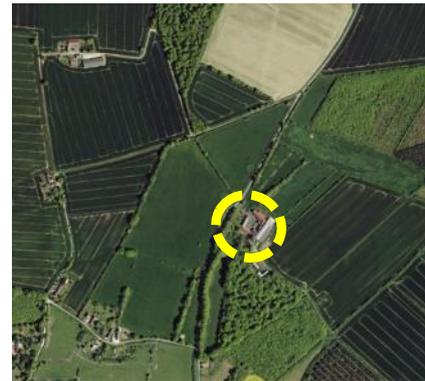
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination des communs, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges) et la tuile plate de pays sera privilégiée.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

ENSEMBLE BATI

Enb

Localisation :

Le Grand Valot, au Sud du bourg



Description :

Propriété agricole.

Elle se caractérise par :

- un logis principal R + combles avec une toiture en ardoises, des lucarnes, des girouettes et d'importantes cheminées en briques, des chainages d'angle et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- des bâtiments R + combles avec toitures en tuiles plates de pays,
- une grange à auvent couverte en tuiles et le auvent avec une toiture à 3 pans en ardoises et épis de faitage.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

A l'Ouest de la commune, au lieu-dit « Lucy»



Description :

Ancienne éolienne ouvragée implantée dans le jardin de l'importante propriété située chemin de Lucy.



Intérêt :

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PUITS

Pu

Localisation :

Dans le bourg, à l'angle de la rue du Puits et de la rue des Grandes Vignes



Description :

Puits circulaire en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

PUITS

Pu

Localisation :

Dans le bourg, au niveau du n°98 rue des Marnis



Description :

Puits circulaire en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

CROIX

Cx

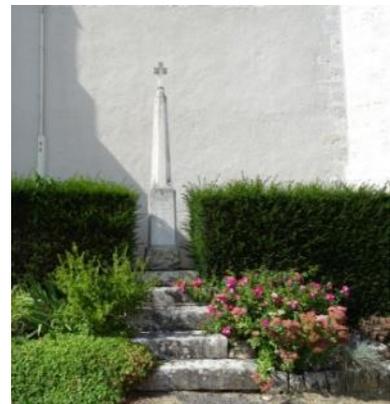
Localisation :

Place de la Bascule



Description :

Croix sur colonne en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'angle de la rue du Puits et de la rue du Point du Jour



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

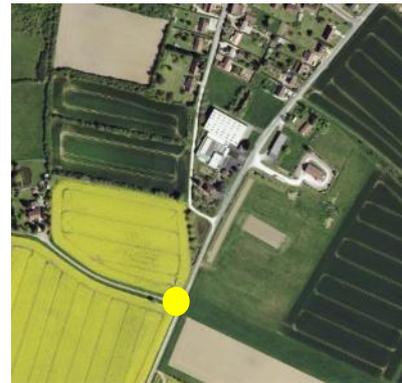
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

A l'angle de la rue des Marnis et du chemin de la Gremouille,



Description :

Croix Saint-Roch en fer forgé sur socle en pierre de taille



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

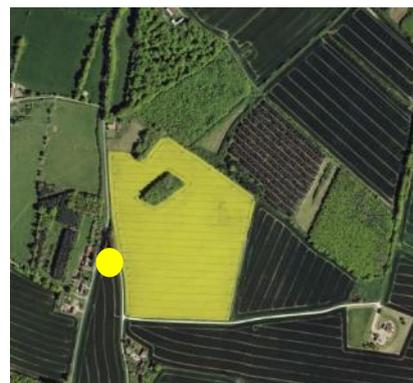
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

A Plaisance au Sud de la commune



Description :

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

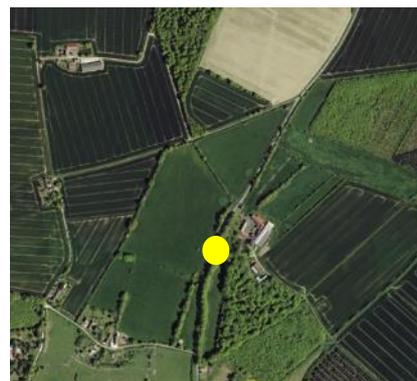
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

CROIX

Cx

Localisation :

En rive de la voie communale n°1, au Sud du Grand Valot



Description :

Croix en fer forgé à la mémoire d'Eugénie Damion victime d'un attentat le 29 juillet 1900.



Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

MARE

Localisation :

Rue du Marnis, à la sortie Sud du Bourg



Description :

Mare traditionnelle.



Intérêt :

Espace sensible, réservoir de biodiversité et témoins des traditions régionales.

Prescription :

- Interdire le comblement de la mare et veiller au bon entretien.

HAIE

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.